

**L'apprentissage des techniques policières – les enseignements qu'Edgar Allan Poe nous livre au moyen du roman Aventures d'Arthur Gordon Pym**

**Gilles Renaud<sup>1</sup>**

**Le 31 juillet 2023**

**A) Propos introductifs**

A-1) D'entrée de jeu, je me dois de passer aux aveux et de reconnaître que les techniques policières s'enseignent fort bien au sein des écoles spécialisées, notamment à Regina pour ce qui est de la Gendarmerie royale du Canada et à l'École nationale de police, à Nicolet. Et, de plus, n'étant pas policier, je suis nul doute mal situé pour prétendre prodiguer des leçons à celles qui s'évertuent à défendre nos foyers. Toutefois, une carrière de quatre décennies en matière criminelle, dont 28 ans à titre de magistrat, m'inspire à vouloir fournir des aperçus aux enquêtrices quant à certains éléments du travail qui incombent aux agentes de la paix et surtout dans le cadre des enquêtes.<sup>2</sup>

A-2) Qui plus est, je suis d'avis que je suis en mesure d'appuyer les travaux des enquêtrices en relevant une source d'enseignements trop souvent négligée par les formatrices, à savoir le monde de la littérature. À l'appui de cette affirmation, qu'il me soit permis de citer le professeur John Wigmore, illustre enseignant du droit de la preuve :

The lawyer must know human nature. He must deal understandingly with its types and motives. These he cannot all find close around... For this learning he must go to fiction which is the gallery of life's portraits."<sup>3</sup>

A-3) Pour nos fins, j'ai reformulé cet extrait en ces termes plus contemporains et pertinents :

The [police officer] must know human nature. He [or she] must deal understandingly with its types and motives. These he [or she] cannot all find close around... For this learning he [or she] must go to fiction which is the gallery of life's portraits."

---

<sup>1</sup> Juge - Cour de justice de l'Ontario - janvier 1995 à avril 2023. Parmi mes livres, relevons Plaider – Un juge se livre, Les Éditions Yvon Blais, Cowansville, Québec, 2017, L'évaluation du témoignage Un juge se livre, Les Éditions Yvon Blais, Cowansville, Québec, 2008 et Principes de la détermination de la peine, Les Éditions Yvon Blais, Cowansville, Québec, 2004. L'auteur a aussi occupé à titre de Procureur adjoint de la Couronne (Ontario) et d'avocat au sein du ministère de la Justice (Canada).

<sup>2</sup> Voir les autres documents dans cette série, dont la liste se trouve à la dernière page de ce document de travail.

<sup>3</sup> Voir "A List of One Hundred Legal Novels" (1922), 17 Ill. L. Rev. 26, page 31.

A-4) Mon objectif est donc d'étudier le roman impliquant Pym, qui a été témoin de plusieurs crimes lors de ses voyages en 1827, notamment le scénario de la courte paille au onzième chapitre, qui résulte par le « suicide » du perdant,<sup>4</sup> afin de décortiquer les enseignements portant sur les techniques policières qui s'y retrouvent, surtout en rapport au comportement des témoins en puissance, sujet trop souvent négligé par rapport au comportement lors de leur témoignage au procès<sup>5</sup> et, de plus, on y tire profit en rapport aux interviews de témoins potentiels, du discernement de la détective lors de ses enquêtes et de son professionnalisme.

## **B) Un survol thématique des techniques policières à la lumière du roman Aventures d'Arthur Gordon Pym**<sup>6</sup>

### **B1) Comportement, la preuve du**

#### **Introduction : les allures à titre de témoignage**

B1-1) D'emblée, qu'il me soit permis d'expliquer ma façon d'enseigner cette leçon quant à la preuve du comportement. Dans tous les cas où je cite un extrait de ce roman, la lectrice s'imagine qu'il s'agit d'une entrevue avec le personnage à titre de témoin en puissance, qui répond aux questions de l'enquêtrice bien avant le procès. Donc, l'enquêtrice va se poser la question si les réponses du témoin concordent avec ses allures, et ainsi de suite.

B1-2) Allons de l'avant avec cette leçon et citons cet extrait tiré de la nouvelle « L'arrestation d'Arsène Lupin » de Maurice Leblanc : « ... C'était absurde d'ailleurs, car enfin rien dans les allures de ce monsieur ne permettait qu'on le suspectât. » En d'autres mots, l'enquêtrice doit elle se fier aux allures d'une personne afin de fonder (ou pas) une accusation? Qu'importe votre réponse, devriez-vous la revoir à la lumière de l'extrait qui suit, tiré du chapitre 8 du roman L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr Hyde? La phrase est la suivante : « La physionomie du domestique confirmait amplement ses paroles ... » Exprimé autrement, l'écrivain R. L. Stevenson laissait voir que le visage d'un individu qui livre témoignage aux policiers peut être scruté afin de déceler si la vérité a été décrite. Au demeurant, que l'enquêtrice peut ainsi passer au crible le visage et les paroles d'un quidam et d'en conclure si la vérité a été dépeinte.

---

<sup>4</sup> Voir le procès de *R. c. Dudley et Stephens*, (1884) 14 QBD 273, qui laisse voir les mêmes faits, plusieurs décennies par suite de la parution du roman.

<sup>5</sup> Voir mes livres qui traitent de ce sujet : La plaidoirie : un juge se livre, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2017, aux pages 81-143, L'évaluation du témoignage : un juge se livre, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2008, aux pages 99-162, Advocacy : À Lawyer's Playbook, Thomson Carswell, Toronto, 2006, aux pages 35-66 et, enfin, Demeanour Evidence on Trial: A Legal and Literary Criticism, Sandstone Academic Press, Melbourne, Australie, 2008.

<sup>6</sup> La lectrice doit noter que ce roman assez bref compte vingt-six chapitres. Ainsi, une citation contenue au douzième chapitre sera décrite ainsi : [12].

B1-3) À ce sujet, il sied de citer les paroles que Shakespeare attribue à certains de ses personnages les plus connus de sa pièce Macbeth<sup>7</sup> :

“Duncan: There's no art To find the mind's construction in the face...” (1-iv-12)  
[Traduction: « Il n'y a pas d'art — pour découvrir sur le visage les dispositions de l'âme ... »]

“Macbeth ... Away, and mock the time with fairest show: False face must hide what the false heart doth know. » (1-vii-92) [Traduction: « ... Allons, et jouons notre monde par la plus sereine apparence. — Un visage faux doit cacher ce que sait un cœur faux. »]

“Malcolm ... Let's not consort with them: To show an unfelt sorrow is an office Which the false man does easy...” (2-iii-135) [Traduction: « Ne les fréquentons pas: Montrer un chagrin non ressenti est un office Que l'homme faux fait facilement. »]

B1-4) Fort de ces enseignements, il nous semble évident que la littérature est en mesure de bien appuyer la thèse selon laquelle le commun des mortels est apte à évaluer les paroles d'autrui suivant les allures de ses interlocutrices.<sup>8</sup> Soit, mais l'enquêtrice doit néanmoins faire preuve de retenue, car il s'agit de juger le comportement de personnes qui vous sont des étrangers jusqu'au moment d'entreprendre votre enquête.<sup>9</sup>

---

<sup>7</sup> Voir le document de travail “Investigations 101 – Lessons from Macbeth”, disponible *in* Blue Line, [www.blueline.ca], le 27 mars 2023, une revue dédiée aux questions policières.

<sup>8</sup> Par souci de commodité, on se limitera à une autre citation:

... Vous pensez bien que je ne crois pas à ces rumeurs. Et puis, je ne puis y croire lorsque je vous vois. Le vice s'inscrit lui-même sur la figure d'un homme. Il ne peut être caché. On parle quelquefois de vices secrets; il n'y a pas de vices secrets. Si un homme corrompu a un vice, il se montre de lui-même dans les lignes de sa bouche, l'abaissement de ses paupières, ou même dans la forme de ses mains ... Mais vous, Dorian, avec votre visage pur, éclatant, innocent ... je ne puis rien croire contre vous... [Le portrait de Dorian Gray, Oscar Wilde, chapitre 12.]

<sup>9</sup> J'invite la lectrice à prendre connaissance des [articles suivants que j'ai signés à ce sujet](#) : « Le comportement dans l'appréciation du témoignage : un examen de la jurisprudence (1900-1910) pour guider les avocates d'aujourd'hui » – Jurisource.ca – le 9 mars 2022; « Le comportement dans l'appréciation du témoignage : un examen de la jurisprudence (1850-1899) pour guider les avocates d'aujourd'hui » – Jurisource.ca – le 2 mars 2022; « La preuve du comportement – un examen à la lumière des enseignements de la Cour fédérale » – Jurisource.ca – le 21 février 2022; « La preuve du comportement – un examen à la lumière des enseignements de la Cour canadienne de l'impôt » –

## Les enseignements de la Cour suprême du Canada – un sommaire

B1-5) *R. c. N.S.*, [2012] 3 R.C.S. 726, contient ces enseignements de la juge en chef McLachlin et des juges Deschamps, Fish et Cromwell :

26 Les changements dans le comportement du témoin peuvent s'avérer fort révélateurs; dans *Police c. Razamjoo*, [2005] D.C.R. 408, un juge de la Nouvelle-Zélande appelé à décider si les témoins pouvaient déposer en portant des burkas a fait remarquer ce qui suit:

[TRADUCTION] ... il existe des cas [...] où le comportement du témoin change radicalement au cours de sa déposition. Le regard qui dit "j'espérais ne pas avoir à répondre à cette question", parfois même un regard de pure haine porté sur l'avocat par un témoin qui a manifestement l'impression d'être pris au piège, peuvent être expressifs. Cela vaut également pour les changements brusques dans l'élocution, l'expression du visage ou le langage corporel. Le témoin qui passe d'une élocution calme au bafouillage nerveux; le témoin qui, au départ, parlait clairement et regardait son interlocuteur droit dans les yeux et qui commence à hésiter et à regarder ses pieds; le témoin qui, à un moment donné, devient nerveux et commence à transpirer, voilà autant d'exemples de situations où, malgré les obstacles culturels et linguistiques, le témoin transmet, du moins en partie par l'expression de son visage, un message concernant sa crédibilité. [par. 78] [Nous avons souligné.]

## Les enseignements du juge-en-chef associé Bowman

B1-6) Relevons les enseignements du futur juge-en-chef Bowman *in Faulkner c. Canada*, 2006 CCI 239 :

[13] Je pense qu'il est important que les juges ne soient pas trop prompts à tirer des conclusions relatives à la crédibilité. J'ai dit ce qui suit dans la décision *1084767 Ontario Inc. (Celluland) c. Canada*, [2002] A.C.I. n° 227 (QL) :

---

Jurisource.ca - le 14 février 2022; « La preuve du comportement: Les enseignements de l'arrêt *Clarke c. Edinburgh and District Tramways Co.* à la lumière du roman Le contrat de mariage de Balzac – la question des 'cillements' des témoins' » – Jurisource.ca - le 3 février 2022; « La preuve du comportement – les enseignements de la Cour d'appel de l'Ontario du 7 janvier 2022 à la lumière du roman de Balzac La maison du chat-qui-pelote – la question du témoin 'calme' et du témoin 'agressif' » - Jurisource.ca – le 27 janvier 2022; « La preuve du comportement: ce que Balzac enseigne aux plaideurs à la lumière du roman Eugenie Grandet – la question du voile, du visage et de la voix » Jurisource.ca, 24 janvier 2022 et « La plaidoirie et l'examen des grands principes visant l'appréciation du comportement du témoin » - Jurisource.ca, le 5 avril 2016.

8 La preuve de chacun des deux témoins est radicalement opposée à celle de l'autre. J'ai pris le jugement en délibéré puisque je ne crois pas approprié de tirer à la légère des conclusions relatives à la crédibilité ou, de façon générale, de rendre ces conclusions oralement à l'audience. Le pouvoir et l'obligation d'établir des conclusions relatives à la crédibilité est l'une des plus lourdes responsabilités d'un juge de première instance. Le juge doit exercer cette responsabilité avec soin et après mûre réflexion puisqu'une conclusion défavorable de la crédibilité suppose que l'une des parties ment sous la foi du serment. Vouloir mettre un terme rapidement à une affaire ne peut être une excuse justifiant le mauvais usage de ce pouvoir. La responsabilité qui repose sur le juge d'un procès qui doit tirer des conclusions relatives à la crédibilité doit être particulièrement rigoureuse si l'on considère que l'on ne peut pratiquement pas en appeler de telles conclusions.

...

14 J'estime toujours qu'à titre de juges nous avons envers les personnes qui comparaissent devant nous le devoir de faire preuve de prudence et de prendre le temps nécessaire pour bien réfléchir lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions au sujet de la crédibilité. Selon les études que j'ai consultées, les juges ne réussissent pas mieux que les autres à parvenir à une conclusion exacte sur la crédibilité. Nous n'avons pas le monopole de la perspicacité et de l'acuité et ne sommes pas supérieurs à d'autres personnes, comme les psychologues, les psychiatres ou les profanes, qui ont été testés. Étant donné que nous devons, dans le cadre de notre travail, arriver à des conclusions au sujet de la crédibilité, nous devons au moins nous acquitter de cette tâche avec une certaine humilité et en étant conscients de notre propre faillibilité. Je sais que les tribunaux d'appel disent qu'ils doivent faire preuve de retenue à l'égard des conclusions de fait des juges de première instance parce que ces derniers ont eu l'occasion d'observer le comportement des témoins au moment de leur témoignage. Eh bien, j'ai pour ma part vu des menteurs accomplis me regarder droit dans les yeux et me raconter les mensonges les plus flagrants de façon confiante, directe et franche; par contre, il y a des témoins honnêtes qui évitent de regarder le juge dans les yeux, qui bégayent, qui hésitent en parlant, qui se contredisent et qui finissent par présenter un témoignage qui est un fouillis total. Certains juges semblent quand même croire qu'ils peuvent instantanément faire la distinction entre ce qui est vrai et ce qui est faux et prononcer sur-le-champ un jugement fondé sur la crédibilité. La réalité est tout simplement que les juges, lorsqu'ils entendent des témoignages contradictoires, n'ont probablement, au mieux, qu'une chance sur deux de tirer la bonne conclusion quant à la crédibilité, et que leurs chances de le faire diminuent probablement s'ils fondent leur conclusion sur une simple réaction viscérale à un témoin. De plus, si une conclusion défavorable au sujet de la crédibilité est tirée, il faut absolument exposer les motifs à l'appui de la conclusion. [Soulignement ajouté.]

B1-7) Qu'il me soit permis de résumer ces enseignements. D'une part, il nous semble évident que la littérature appuie la thèse selon laquelle le commun des mortels est apte à évaluer les paroles d'autrui suivant les allures de ses interlocutrices. D'autre part, l'enquêtrice doit néanmoins faire preuve de retenue, car il s'agit de juger le comportement de personnes qui vous sont des étrangers jusqu'au moment d'entreprendre votre enquête. À ce sujet, à savoir le fait de juger le comportement des étrangers, relevons cette phrase que nous offre « Les Hêtres pourpres », nouvelle impliquant Sherlock Holmes: « Votre erreur, dit-il en prenant un charbon ardent avec les pincettes pour allumer la longue pipe de merisier – qui remplaçait généralement celle de terre, lorsqu'il était d'humeur plutôt combative que méditative ... »<sup>10</sup> Qui pourrait offrir un tel aperçu autre qu'un proche du témoin? Voir aussi: « Sherlock Holmes conserva ses manières empreintes du calme professionnel jusqu'au départ de notre visiteur, bien qu'il fût facile de voir, pour moi qui le connaissais si bien, que son intérêt était excité au plus haut degré... »

**Propos introductifs : J'ai rarement vu la plupart des éléments dont étude est faite sous ce vocable**

B1-8) À ce stade, je dois signaler que la plupart des éléments de la preuve du comportement me sont familiers, car j'ai lu des jugements, des articles dans la presse et de la doctrine à ce sujet. Cela étant, je ne me souviens pas d'avoir jamais constaté qu'un témoin frissonnait en déposant, nonobstant le nombre insigne de crimes dont les faits m'ont été relatés. De plus, bien que je n'aie pas été témoin de la plupart des éléments décrits plus loin, j'ai souvent vu ce qui suit, tiré de la nouvelle « Le collier de la Reine » :

... Ses paroles retentirent quelques secondes dans le silence inquiet, et sur le visage de M. et Mme de Dreux, se lisait un effort éperdu pour comprendre, en même temps que la peur, que l'angoisse de comprendre...

B1-9) Relevons aussi ce qu'a dit Albert Camus : « Sur une même chose, on ne pensa pas de même façon le matin ou le soir. Mais où est le vrai, dans la pensée de la nuit ou l'esprit de midi. Deux réponses, deux races d'hommes. » Au demeurant, la preuve du comportement se résume à cette quête parmi non seulement les juges, mais aussi les enquêtrices, à « lire » ce que les visages d'autrui expriment, sans pour autant négliger les gestes, les hésitations, et ainsi de suite.

---

<sup>10</sup> Voir aussi cette phrase : « Non, ce n'est pas égoïsme ou amour-propre, dit-il, répondant suivant son usage à mes pensées plutôt qu'à mes paroles ... » Qui le saurait à moins que la détective ait obtenu des « tuyaux » de tierces parties? De plus, la nouvelle « Le Pouce de l'ingénieur » contient cet exemple : « ... [Holmes] nous reçut avec son affabilité habituelle... » Comment est-ce que vous, la détective, êtes censée le savoir?

### **Comportement – accumulation d'éléments**

B1-10) Il n'est pas rare de retrouver des phrases du genre dans les nouvelles qu'on étudie: « Il avait les joues rouges, le front tout plissé de colère, et les veines des tempes gonflées. » Donc, l'enquêtrice doit parfois évaluer plus d'un élément à la fois. Ainsi, « Tout en courant, il gesticulait avec les mains, secouait la tête et faisait les grimaces les plus extraordinaires... » Relevons aussi cet exemple : « Un instant après, il était dans la pièce, toujours essoufflé, toujours gesticulant, mais avec une telle expression de chagrin et de désespoir, que cessant de rire nous fûmes saisis d'horreur et de pitié... » [Ces exemples sont tirés de plusieurs documents de travail]

### **Comportement – capacité qu'on les gens d'assumer un élément du comportement – une mise en garde de plus**

B1-11) Sir Arthur Conan Doyle nous fournit cet exemple dans le récit « L'Aristocratique célibataire »: « Mais je ne lui aurais pas donné le nom que j'ai l'honneur de porter (ici il toussa et prit un air digne), si je ne l'avais pas crue douée de sentiments élevés... » [Nous avons souligné.] Voir aussi cet exemple : « ... À la vue des nouveaux venus, notre client s'était levé brusquement, et très raide, les yeux fixés sur le plancher, la main passée dans sa redingote, il prit l'attitude d'un homme dont la dignité a été atteinte... » [Nous avons souligné.] Pour ce qui est de la nouvelle « Le Pouce de l'ingénieur », nous lisons : « J'essayais de prendre un air indifférent... » Ce roman nous offre cet exemple : « À côté d'elle, il y avait l'ordonnateur, petit homme aux habits ridicules, et un vieillard à l'allure empruntée. J'ai compris que c'était M. Pérez. » [1-1]

### **Le comportement que nous offre la littérature**

B1-12) Le second chapitre du roman de Zola La fortune des Rougon décrit le système de portes qui protégeait le quartier riche de Plassans et on y lit ce qui suit quant au rôle du gardien qui « ... avait charge d'ouvrir aux personnes attardées. Mais il fallait parlementer longtemps. Le gardien n'introduisait les gens qu'après avoir éclairé de sa lanterne et examiné attentivement leur visage au travers d'un judas ; pour peu qu'on lui déplût, on couchait dehors... » Il y a fort à parier que ce genre d'évaluation reposait sur des critères peu objectifs ...

### **Le comportement – le chapelet des éléments**

#### **Introduction – un exemple frappant de pouvoir lire la physionomie d'autrui**

B1-13) Cet exemple, tiré du chapitre 12, fait état de la physionomie de celui qui a choisi la courte paille et qui va être sacrifié afin de nourrir ses deux compagnons « d'infortune » :

Personne ne disait mot, et je n'osais pas éclaircir mon incertitude en regardant le morceau qui me restait. À la fin, Peters me saisit la main, et je m'efforçai de regarder ; mais je vis tout de suite, à la physionomie de Parker, que j'étais sauvé et qu'il était la victime condamnée. Je respirai convulsivement, et je tombai sur le pont sans connaissance. Je revins à temps de mon évanouissement pour voir le dénouement de la tragédie et assister à la mort de celui qui, comme auteur de la proposition ...

B1-14) Somme toute, en lisant les extraits qui suivent, il faut se rappeler que la crédibilité d'un témoin ne s'évalue pas uniquement par ses expressions faciales, mais aussi, de façon non limitative, par la façon dont elle rend témoignage, par sa façon de répondre aux questions, de livrer son récit, par ses hésitations, sa voix, ou son langage corporel ... » Je cite l'hon. juge Bolduc, au par. 39 de l'arrêt *LSJPA -- 231*, [2023] J.Q. no 398, 2023 QCCQ 199 (C.Q.) (Chambre de la jeunesse). Donc, je vous invite à évaluer le rôle de ces éléments en tenant pour acquis que la personne que vous êtes à interviewer « démontre » à tour de rôle ces « attributs ». Au demeurant, allez-vous croire leurs paroles compte rendu de leur langage non verbal?

### **Air**

B1-15) Il faut toujours scruter « l'air » d'un témoin, à plus forte raison s'il s'agit d'un accusé en puissance. Ainsi, le septième chapitre nous offre cet exemple : « Mais le sort de ce misérable fut décidé vivement et silencieusement ; car Peters, s'approchant de lui d'un air insouciant, comme pour lui parler, l'empoigna à la gorge, et, avant qu'il eût pu proférer un seul cri, il l'avait lancé par-dessus la muraille. »

### **Apparence – est-ce l'équivalent de la réalité?**

B1-16) Relevons cette phrase, « Qu'y a-t-il ! balbutia Auguste avec toute l'apparence d'un grand étonnement, lâchant en même temps la barre du gouvernail et se laissant tomber en avant dans le fond du canot, qu'y a-t-il... » [1] On ne peut répondre qu'au moyen d'une analyse bien approfondie!

### **Évolution au niveau de la preuve du comportement**

B1-17) Cette illustration se trouve au chapitre 22 : « À la fin nous remarquâmes un changement total dans leur conduite. D'une stupeur absolue, ils parurent tout à coup passer au degré le plus élevé de l'excitation ; ils se précipitèrent çà et là d'une manière désordonnée ... et s'enfuyant aussitôt, avec les plus étranges expressions de rage, de terreur et d'ardente curiosité peints sur leurs physionomies ... »

### **Expressions du visage – en général**

B1-18) Voir cet exemple, du chapitre 19 : « En recevant les colliers, le monarque, à notre grand étonnement, releva le nez avec une certaine expression de dédain ... »

### **Expressions du visage – savoir « déceler » ce que le visage dévoile**

B1-19) Cet exemple est fort utile à ce sujet : « Sur lui se penchait le second, le regardant au visage avec une expression de moquerie diabolique ... » Tiré du chapitre quatre, il illustre bien un des éléments que doit envisager l'enquêtrice en cherchant à bien saisir la preuve du comportement que « livre » un témoin en puissance. Un peu plus loin, l'auteur nous offre ces mots : « ... c'était un des hommes de l'aspect le plus féroce que j'aie jamais vus. » Nul ne saurait ignorer de tels indices.



### **Genoux**

B1-20) Cet exemple est fort utile : « D'abord, je ne pus même pas trouver la force suffisante pour arracher et pour assembler les petites esquilles de bois ; mes doigts me refusaient absolument leur service, et mes genoux claquaient violemment l'un contre l'autre... » [12]

### **Grincheux**

B1-21) N'ayant relevé aucun renvoi utile quant à cet élément du comportement dans ce roman de Edgar Allan Poe, qu'il me soit permis de citer le chapitre 13 du texte Le petit Prince, d'Antoine de Saint-Exupéry : « 'À qui sont-elles?' riposta, grincheux, le businessman. »

### **Hésitations**

B1-22) La détective doit évaluer les hésitations du témoin. S'agit-il de quelqu'un qui fournit un effort pour bien répondre à la question ou est-ce plutôt une tentative de vous bernier? Ainsi : « Il a demandé à mon ami s'il pouvait compter sur son aide en pareil cas ; à quoi Auguste a répondu : 'Oui', sans hésitation. » [6]

### **Impossibilité de bien juger l'expression du témoin**

B1-23) Le chapitre 25 nous offre cet exemple essentiel : « La physionomie de Peters ne trahissait rien de semblable, bien que de temps à autre elle revêtit une expression mystérieuse dont je ne pouvais pénétrer le sens... »

### **Lèvres**

B1-24) « ... Je le considérai de nouveau attentivement. Ses lèvres étaient absolument livides, et ses genoux tremblaient si fort l'un contre l'autre qu'il semblait ne pouvoir qu'à peine se tenir debout... » [3] L'enquêtrice doit se demander si le témoin est malade, ou s'il ment et que ces manifestations sont le fruit de sa « mauvaise conscience ». De plus, relevons cet exemple que l'on trouve au chapitre 4 : « La bouche s'étendait presque d'une oreille à l'autre ; les lèvres étaient minces et semblaient, comme d'autres parties de sa personne, tout à fait dépourvues d'élasticité, de sorte que leur expression dominante n'était jamais altérée par l'influence d'une émotion quelconque. » Si tel est le cas, l'enquêtrice doit faire preuve de retenue, car le témoin serait « à l'abri », pour ainsi dire, de la preuve du comportement, car incapable de se laisser influencer par ses pensées.

### **Physionomie**

B1-25) D'entrée de jeu, relevons cet exemple frappant, tiré du chapitre 8 : « ... Je ne distinguais pas tout ce qui se disait, mais je pouvais aisément voir l'effet de la conversation sur les physionomies des assistants. Le second était évidemment très agité, et quand, un moment après, l'un d'eux parla de l'aspect effrayant du cadavre de Rogers, je crus vraiment qu'il allait tomber... » En outre, relevons cet exemple fort utile : « ... Je revins, désolé. Bien décidément, il fallait donc renoncer à toute espérance, et je pus voir dans les physionomies de mes camarades qu'ils avaient pris leur parti de mourir... » [11]

## Regards

B1-26) Ce sous-titre est bien illustré au moyen d'un exemple que nous offre l'auteur au chapitre 10 : « ... et je me sentis faisant un pas machinal vers la place ensanglantée. Je levai les yeux, et mes regards rencontrèrent ceux d'Auguste qui étaient chargés d'un reproche si intense et si énergique que cela me rendit immédiatement à moi-même. »

### « Sembler » - la littérature nous met en garde contre l'erreur humaine

B1-27) Le chapitre 10 contient cet exemple : « ... Alors nous vîmes trois hommes qu'à leur costume nous prîmes pour des Hollandais. Deux d'entre eux étaient couchés sur de vieilles voiles près du gaillard d'avant, et le troisième, qui semblait nous regarder avec curiosité, était à l'avant, à tribord, près du beaupré... » Peut-on vraiment être confiants de nos observations, sans paroles et sans plus, pour nous guider? Le sous-titre qui suit nous invite à faire preuve de retenue pour les éléments de comportement qui sont feints, et non seulement difficiles à juger.

### Simuler son comportement – crainte que le témoin cherche à vous donner le change

B1-28) « ... après une longue pause, Gordon ! Dieu me pardonne ! À qui ce paletot crasseux que vous avez sur le dos ? – Monsieur ! répliquai-je, prenant, aussi bien que je le pouvais, pour les besoins de la circonstance, un air de surprise offensée, et parlant sur le ton le plus rude qu'on puisse imaginer ... » [2] Il faut toujours redouter ce type de tentative de vous induire en erreur. À ce sujet, relevons ce deuxième exemple : « ... et nous nous aperçûmes alors que son ivresse, très apparente pendant que les deux autres étaient avec lui, était feinte en grande partie. Il répondit à toutes les questions de mon camarade avec une parfaite facilité... » [6]

## Sourcils

B1-29) N'ayant relevé aucun renvoi utile quant aux sourcils dans ce roman de Edgar Allan Poe, qu'il me soit permis de citer le chapitre 14 du roman La gloire de mon père, de Marcel Pagnol : « ... mon père fronça un sourcil laïque ... »

## Sourires

B1-30) Il sied de souligner cet exemple, du chapitre onze : « ... les facultés de mon esprit, pendant que les autres étaient complètement accablés et semblaient tombés dans une sorte de seconde enfance, grimaçant un sourire niais, comme les idiots, et proférant les plus absurdes bêtises. ... » N'ayant relevé aucun autre renvoi à ce sujet dans le texte d'Edgar Allan Poe, qu'il me soit permis de citer le chapitre premier de la seconde partie du roman Des souris et des hommes, de John Steinbeck : « ... Elle sourit avec malice ... »

### **Ton**

B1-31) Le chapitre premier contient un renvoi qui devrait inciter l'enquêtrice à la prudence, si jamais elle fait affaire avec un témoin en puissance s'exprimant ainsi : « ... Il siffla pendant quelques minutes, et puis dit d'un ton hargneux : – Moi, je vais en mer ; quant à vous, vous pouvez bien aller à la maison ... malgré son insouciance affectée ... » Donc, la prudence est de rigueur.

### **Tremblement**

B1-32) L'enquêtrice doit toujours surveiller de près si le témoin tremble, car ce type de preuve du comportement pourrait indiquer que cet individu ment; comme de raison, il pourrait avoir froid, ou être malade. Le chapitre six nous offre cet exemple : « Auguste ne me communiqua que les principales circonstances de ce récit. Ce ne fut que plus tard qu'il entra pleinement dans tous les détails. Il tremblait qu'on ne se fût aperçu de son absence ... » Voir aussi cette phrase, au chapitre 8 : « ... le ressouvenir de l'épouvantable réalité que je représentais me pénétrèrent d'un vague effroi, si bien que je fus pris d'un violent tremblement, et que je pus à peine rassembler l'énergie nécessaire pour continuer mon rôle. »

B1-33) Parfois, un auteur soulève la possibilité que le fait de trembler est le résultat d'une maladie. Ainsi, nous lisons au chapitre 11 : « Ils tremblaient, comme en proie à une violente fièvre, et imploraient de l'eau avec les cris les plus lamentables... »

### **Visage**

B1-34) N'ayant relevé aucun renvoi utile quant au visage dans ce roman de Edgar Alan Poe, qu'il me soit permis de citer le chapitre 5 du roman Le baiser au lépreux, de François Mauriac : « ... rendaient plus mince son visage d'enfant battu. »

### **Voix**

B1-35) Il est non indiqué pour l'enquêtrice de refuser d'accorder de l'importance à la voix du témoin, car elle dévoile moult indices portant sur l'état d'esprit, les pensées de ce dernier. Ainsi, en guise d'exemple, citons ce qui suit : « À peine l'écho du verre fracassé s'était-il évanoui, que j'entendis mon nom prononcé d'une voix inquiète, mais étouffée, dans la direction du logement de l'équipage. » [3]

### **Yeux**

B1-36) Les enquêtrices sont appelées souvent à tenter de juger des messages que les yeux « véhiculent » apparemment. Ainsi, nous lisons au chapitre 8 : « D'ordinaire, dans les cas de cette nature, il reste dans l'esprit du spectateur quelque chose comme une lueur de doute sur la réalité de la vision qu'il a devant les yeux ... » Le chapitre 10 nous offre cet exemple : « Fortement alarmé, je lui adressai la parole, mais il ne répondit pas, et je commençais à croire qu'il avait été pris d'un mal subit, quand je fis attention à ses yeux, singulièrement brillants, et braqués sur quelque objet derrière moi... »

## Conclusions

B1-37) Fort de ce survol des éléments du comportement des témoins et des prévenus en puissance, poursuivons en soulignant ce qui suit. Selon moi, chaque roman, chaque conte, chaque nouvelle, contient des exemples de la preuve du comportement qui tendent à établir la force probante de cet élément de témoignage non verbal, ou à démontrer que cette preuve est non indiquée, selon les renseignements qui encadrent les citations. Relevons cet exemple tiré du roman Moby Dick, du romancier Herman Melville, au chapitre 48 « Le premier branle-bas » : « ... Achab ... le front orageux, les yeux rouges de meurtre, les lèvres collées de bave, il poursuivit sa proie. » Compte tenu des plus de trois cents pages qui font l'introduction du personnage sanguinaire qu'est Achab, la lectrice accepte aisément ces éléments de la preuve du comportement. Mais, souvent, il y a carence d'une telle preuve à l'appui!

B1-38) Au demeurant, relevons que dans le cas du roman L'étranger, la citation qui suit nous offre des enseignements fort utiles :

« C'est à ce moment que les amis de maman sont entrés. Ils étaient en tout une dizaine, et ils glissaient en silence dans cette lumière aveuglante. Ils se sont assis sans qu'aucune chaise grinçât. Je les voyais comme je n'ai jamais vu personne et pas un détail de leurs visages ou de leurs habits ne m'échappait. ... » [1-1]  
[Nous avons souligné.]

B1-39) Certes, j'aurais plus de confiance en rapport à la capacité des enquêtrices lors de l'enquête, et des juges lors de l'instruction, à rendre des décisions sages en ce qui a trait à la preuve du comportement si ce talent de se rappeler chaque détail du visage d'autrui existait ...

## B2) Discernement dont doit faire preuve l'enquêtrice

### Chiffres à l'appui – sont-ils fiables?

B2-1) Sir Winston Churchill disait que le pire exemple des mensonges implique le fait de citer des chiffres à l'appui d'une affirmation. Voire cet exemple, du sixième chapitre : « ... On peut, sans exagération, affirmer que la moitié des cas où les navires ont coulé bas par de gros temps, peut être attribuée à un dérangement dans la cargaison ou dans le lest. » La détective doit se soucier de ce type d'affirmation sans fondement objectif.

### Conclusions aléatoires ou bien raisonnées?

B2-2) Relevons cette phrase que l'auteur a choisie afin d'entreprendre le second chapitre : « En toute histoire de simple dommage ou danger, nous ne pouvons tirer de conclusions certaines, pour ou contre, même des données les plus simples... » Je ne sais pas si cette phrase est bien fondée, ou non, mais je suis d'avis qu'il faut toujours faire preuve de retenue.

### **Conviction du témoin – ne pas conclure que la confiance d'autrui est gage de fiabilité**

B2-3) Voici une citation utile, à ce sujet, tirée de la page introductive : « ... le public n'était pas du tout disposé à l'accepter comme une pure fable, et plusieurs lettres furent adressées à M. Poe, qui témoignaient d'une conviction tout à fait contraire... » Il faut toujours scruter le fond de toute question épineuse.

### **Évaluation d'un compte-rendu du témoin fourni aux enquêtrices – discernement quant aux éléments peu probables de ce témoignage**

B2-4) D'entrée de jeu, relevons le passage qui suit de la préface de l'auteur :

... le hasard me fit faire la connaissance de plusieurs gentlemen ... qui, prenant un profond intérêt à tout ce qui se rattache aux parages que j'avais visités, me pressaient incessamment et me faisaient un devoir de livrer ma relation au public. J'avais, toutefois, plusieurs raisons pour refuser d'agir ainsi ... Une considération qui particulièrement me faisait reculer ... c'était que les incidents à raconter se trouvaient d'une nature si positivement merveilleuse, que, mes assertions n'ayant nécessairement d'autre support qu'elles-mêmes ... je ne pouvais espérer de créance que dans ma famille et chez ceux de mes amis qui, dans le cours de la vie, avaient eu occasion de se louer de ma véracité ... [Nous avons souligné.]

B2-5) Shakespeare nous enseigne ce qui suit :

... Il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre, Horatio,  
Qu'il ne peut en être rêvé dans ta philosophie ... Hamlet, 1-v

B2-6) Nous hésitons tous, magistrats autant que membres d'un jury, d'avaliser des propos qui semblent extraordinaires, à moins que ces éléments de preuve ne soient appuyés au moyen d'autres éléments non controversés. Quant à moi, il ne s'agit pas d'une règle de pratique, mais plutôt que l'expression d'un gros bon sens compte tenu des enjeux pour le prévenu.

### **Exagérations des témoins en puissance – s'exprimer de façon absolue**

B2-7) Ci-joint un exemple utile : « ... Jamais de ma vie je ne fus si étonné ... » [1] L'enquêtrice doit redouter celles qui s'expriment ainsi, ne laissant aucun jeu pour l'erreur. Voir aussi cet extrait, au chapitre 3 : « Mais, maintenant, c'était en vain que je m'efforçais de me le rappeler, et je perdis bien une bonne heure dans une recherche inutile et irritante de ces maudits objets ; jamais, certainement, je ne me trouvai dans un état plus douloureux d'anxiété et d'incertitude. » Qui plus est, relevons cet exemple : « Pendant longtemps je l'entendis remuer parmi l'arrimage, et chaque instant me semblait un siècle. » [3] Plus loin, le chapitre 10 nous offre cet exemple : « ... Non, jamais spectacle ne fut plus plein d'effroi ! »

B2-8) Cela étant, j'accepte que dans certains cas, une mémoire est susceptible d'être présente à tout jamais, tel que le scénario du suicide à la courte paille, décrit au chapitre 12 :

C'est avec une excessive répugnance que je m'étends sur la scène épouvantable qui suivit, scène qu'aucun événement postérieur n'a pu effacer de ma mémoire, qui y est restée gravée avec ses plus minutieux détails, et dont le cruel souvenir empoisonnera chaque instant de mon existence à venir. Qu'il me soit permis d'expédier cette partie de mon récit aussi promptement que le comporte la nature des incidents à relater. ...

### **Mémoire des témoins : fiable ou non?**

B2-9) « Ce court espace de temps suffit amplement pour effacer de ma mémoire les parties ténébreuses, et pour amener en pleine lumière toutes les touches de couleur délicieusement excitantes, tout le côté pittoresque de notre périlleux accident. » Il s'agit d'une phrase que l'auteur coule au deuxième chapitre.

B2-10) À ce sujet, relevons cette phrase : « ... Pendant assez longtemps, il me sembla presque impossible de lier deux idées ; mais, lentement et graduellement, la faculté de penser me revint, et je me rappelai enfin les différentes circonstances de ma situation... [2] » L'enquêtrice s'évertue à juger si le témoin relate des faits perçus lors d'une période « de brume », pour ainsi dire, ou de grande perspicacité.

B2-11) Qui plus est, citons ces commentaires incisifs :

Ainsi, dans mon propre cas, il me semblait maintenant impossible de réaliser le total de misères que j'avais endurées pendant les jours passés sur notre ponton. On se rappelle bien les incidents, mais non plus les sensations engendrées par les circonstances successives. Tout ce que je sais, c'est que, au fur et à mesure que ces événements se produisaient, j'étais toujours convaincu que la nature humaine était incapable d'endurer la douleur à un degré au-delà ... [14]

### **Préjugé contre une classe d'individus?**

B2-12) Relevons cet exemple tiré du chapitre premier : « ... D'ailleurs les écoliers sont capables d'accomplir des miracles en fait de tromperie ... »

### **Préjugés superstitieux : de façon générale?**

B2-13) Le chapitre sept nous offre cet exemple : « Je m'opposai à ce plan, parce que je ne croyais pas que le second (qui était un gaillard très avisé dans toutes les questions qui ne touchaient pas à ses préjugés superstitieux) fût homme à se laisser surprendre aussi aisément. »

### **Sagacité et sens commun du public**

B2-14) La page introductive du roman contient cette phrase : « Il m'engagea fortement, lui entre autres, à rédiger tout de suite un récit complet de tout ce que j'avais vu et enduré, et à me fier à la sagacité et au sens commun du public ... » Les paroles que j'ai soulignées visent à mettre l'accent sur deux éléments. D'une part, l'enquêtrice doit avoir confiance que le public compte une bonne part de sagacité et de sens commun et d'autre part, elle doit pouvoir faire la part des choses afin de relever la ligne de démarcation entre ces deux éléments et le parti pris, le préjugé, le manque de discernement, et j'en passe, des témoins en puissance.

### **Tactiques, savoir passer d'une a l'autre, selon les besoins du dossier**

B2-15) À ce sujet, voir : « ... Voyant que rien ne l'émouvait, et que je ne pouvais pas le prendre par la douceur, j'usai d'un ton différent, et je lui dit ... » [12]

### **B3) Interviewer les témoins**

#### **Conscience coupable, tirer profit de toute**

B3-1) Lorsque vous êtes appelée à interviewer un revenu en puissance, ou un témoin qui est impliqué de loin, gardez à l'esprit que vous êtes peut-être en mesure d'exploiter une conscience coupable. Ainsi : « ... Par grand bonheur, j'eus à la fin l'idée d'opérer sur les terreurs superstitieuses et la conscience coupable du second. » [7]

#### **Écoute attentive, évidemment on doit faire preuve d'une**

B3-2) « Il me trouvait certes fort disposé à l'écouter ... » Cette citation, du second chapitre, illustre le devoir de l'enquêtrice.

#### **Écoute attentive, sans intervenir avant la fin du « récit »**

B3-3) Parfois, l'enquêtrice se doit de ne pas intervenir. Ainsi : « ... Il écouta tout ce que je lui dis sans essayer de réfuter mes raisons, et je commençais à espérer que je parviendrais à le dominer ; mais quand j'eus cessé de parler, il répondit qu'il savait que tout ce que je venais de dire ... » [12]

#### **Franchise – elle fait défaut, parfois...**

B3-4) D'entrée de jeu, la détective qui vise à recueillir les paroles d'un témoin doit être soucieuse que celui-ci ne sera pas toujours enclin à dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité. Ainsi, le chapitre 10 nous offre cet exemple : « ... une pensée que je n'écrirai pas ... »

### **Mémoire, fiabilité de la – importance d'un compte rendu rédigé au moment des évènements**

B3-5) D'emblée, relevons le passage qui suit de la préface de l'auteur :

... le hasard me fit faire la connaissance de plusieurs gentlemen ... qui, prenant un profond intérêt à tout ce qui se rattache aux parages que j'avais visités, me pressaient incessamment et me faisaient un devoir de livrer ma relation au public. J'avais, toutefois, plusieurs raisons pour refuser d'agir ainsi ... Une considération qui particulièrement me faisait reculer, était que, n'ayant pas tenu de journal durant la plus grande partie de mon absence, je craignais de ne pouvoir rédiger de pure mémoire un compte rendu assez minutieux, assez lié pour avoir toute la physionomie de la vérité, dont il serait cependant l'expression réelle, ne portant avec lui que l'exagération naturelle, inévitable, à laquelle nous sommes tous portés quand nous relatons des événements dont l'influence a été puissante et active sur les facultés de l'imagination. Une autre raison, c'était que les incidents à raconter se trouvaient d'une nature si positivement merveilleuse, que, mes assertions n'ayant nécessairement d'autre support qu'elles-mêmes ... [Nous avons souligné.]

B3-6) Ce passage souligne très bien la raison pour laquelle la cour criminelle hésite toujours d'homologuer le témoignage de quiconque revêt l'uniforme des agentes de la paix en pareilles circonstances, jugeant qu'à défaut de notes rédigées au moment des observations, la mémoire du témoin ne serait pas suffisamment fidèle. D'une part, on tient pour acquis que les policières possèdent les ressources afin de s'équiper de calepins de notes et que le fait de ne pas vouloir y consigner des notes sur le champ trahit une hésitation à fournir à la cour un témoignage aussi fidèle que faire se peut, allant même, suivant les constats de la juge d'instance, à une décision d'éviter un contre-interrogatoire plein et entier. Voir le jugement de l'hon. Duncan, *R. c. Zack*, [1999] O.J. No. 5747 (Cour. prov.).

### **Mémoire du témoin – prise de notes afin d'aider à se rappeler le tout?**

B3-7) L'enquêtrice qui reçoit en entrevue un témoin en puissance doit se poser la question à savoir : est-ce que cet individu a pris des notes en temps utile afin de bien pouvoir relater les faits perçus à cette date antérieure? Dans le cadre de cette question, relevons un des premiers passages du roman, au sein de la page d'introduction, où l'auteur discute de ses hésitations à établir un livre de ses aventures :

Une considération qui particulièrement me faisait reculer, était que, n'ayant pas tenu de journal durant la plus grande partie de mon absence, je craignais de ne pouvoir rédiger de pure mémoire un compte rendu assez minutieux, assez lié pour avoir toute la physionomie de la vérité, dont il serait cependant l'expression réelle, ne portant avec lui que l'exagération naturelle, inévitable, à laquelle nous sommes tous portés quand nous relatons des événements dont l'influence a été puissante et active sur les facultés de l'imagination.



### **Renseignements obtenus des témoins – c'est l'objectif ultime**

B3-8) D'entrée de jeu à ce sujet, relevons cet exemple : « Tout récemment, j'avais appris à connaître, par ma propre expérience et par le témoignage des autres, les puissants effets soporifiques de l'odeur de la vieille huile de poisson quand elle est étroitement renfermée... » [4]

#### **B4) Professionnalisme dont doivent faire preuve les enquêtrices**

##### **Caprices, il ne faut pas que vos enquêtes soient le fruit de**

B4-1) « ... la conduite du métis ne lui paraissait gouvernée que par le plus arbitraire caprice ... » [6] Voir aussi le roman d'Herman Melville, Moby Dick, où il s'agit d'une série de décisions du capitaine relevant de la folie...

##### **Crédulité – s'agit-il d'un élément ayant des bornes?**

B4-2) Le chapitre quatre contient cette phrase :

... j'aurai de fréquentes occasions de parler de lui dans le cours de mon récit ; récit qui, dans sa dernière partie, qu'il me soit permis de le dire, contiendra des incidents si complètement en dehors du registre de l'expérience humaine, et dépassant naturellement les bornes de la crédulité des hommes, que je ne le continue qu'avec le désespoir de jamais obtenir créance pour tout ce que j'ai à raconter...

B4-3) Pour nos fins, j'ose avancer que l'enquêtrice doit éviter de chercher à mesurer à l'avance de telles bornes, de crainte de tomber dans le piège du préjugé.

##### **Examen de sa conscience, de sa conduite**

B4-4) L'enquêtrice qui désire bien réussir ses enquêtes doit trouver le loisir de passer ses gestes et pensées au crible, de temps à autre. Ainsi, cette phrase nous semble apte : « ... Souvent, depuis lors, j'ai examiné ma conduite dans cette occasion avec autant de surprise que de déplaisir... [2] »

##### **Examen lors d'une fouille**

B4-5) Je fais miens les commentaires qui suivent, que l'on trouve au chapitre 18, et qui sont pertinents aux fouilles : « Vingt des sauvages montèrent à bord et se mirent à fureter dans toutes les parties du pont, à grimper çà et là dans le gréement, faisant comme s'ils étaient chez eux, et examinant chaque objet avec une excessive curiosité... »

### **Fouille des détenus**

B4-6) Relevons cet exemple : « Quand il fut parti, Auguste délivra ses deux mains de ses menottes et délia ses pieds ; puis il rabattit le haut du matelas sur lequel il était couché, et, avec son canif (car les brigands avaient jugé superflu de le fouiller), il commença à entamer vigoureusement l'une des planches de la cloison, aussi près que possible du plancher qui faisait le fond du cadre... » [5] Si vous êtes tenu de fouiller un détenu, vous suivez la consigne.

### **Perte de temps, éviter la**

B4-7) Voici un exemple que l'on trouve au chapitre 4 : « ... leur promettant de les débarquer n'importe où ils voudraient, et de ne faire aucune démarche pour les livrer à la justice. Il aurait aussi bien fait de parlementer avec le vent... » L'enquêtrice doit consacrer son temps à obtenir des résultats concrets.

### **Résumez vos propos et situez vos lectrices**

B4-8) Je suis d'avis qu'il sera utile de citer le passage qui suit, à ce sujet : « Avant d'entrer dans cette partie de mon récit, je ferai peut-être aussi bien, pour l'instruction des lecteurs qui n'ont pas suivi avec attention [cette question] [...] de donner un compte-rendu sommaire [...] [16] »

### **Vérité – sachez reconnaître ce qu'est la vérité**

B4-9) Le dernier chapitre, le numéro 26, nous offre cette phrase : « ... sa défiance relativement à l'absolue vérité des dernières parties du récit... »

## **C) En guise de conclusion**

C1) Ce roman illustre très bien que l'imagination de la romancière est souvent la source d'enseignements précieux pour l'enquêtrice qui s'évertue à bien comprendre la nature humaine.<sup>11</sup> Puisqu'il est très difficile, voire impossible, pour elle de lire bon nombre de ces grands romans, ce document de travail visa à pallier cette lacune.

---

<sup>11</sup> Voir les [autres documents dans cette série](#) :

1) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de 'L'arrestation d'Arsène Lupin' » - Jurisource - le 23 mars 2023;

2) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Sherlock Holmes au moyen de 'L'aventure des cinq pépins d'orange' » - Jurisource - le 24 mars 2023;

3) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre 'L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr. Hyde' », de R.L. Stevenson » - Jurisource - le 3 avril 2023;

4) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de 'L'évasion d'Arsène Lupin' » - Jurisource - le 5 avril 2023;

- 
- 5) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Arsène Lupin en prison' », Jurisource - le 6 avril 2023;
  - 6) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le mystérieux voyageur' » - Jurisource - le 12 avril 2023;
  - 7) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre sir Arthur Conan Doyle au moyen de la nouvelle 'L'escarboucle bleue' » - Jurisource - le 13 avril 2023'
  - 8) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le collier de la Reine' » - Jurisource - le 14 avril 2023;
  - 9) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le sept de cœur' mettant en vedette Arsène Lupin » - Jurisource - le 17 avril 2023;
  - 10) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le coffre-fort de madame Imbert' » - Jurisource - le 18 avril 2023;
  - 11) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'La Perle noire' » - Jurisource - le 28 avril 2023;
  - 12) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements d'Arsène Lupin au moyen de la nouvelle 'Herlock Sholmes arrive trop tard' » - Jurisource - le 1 mai 2023;
  - 13) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'Les Hêtres pourpres' » - Jurisource - le 3 mai 2023;
  - 14) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'Le diadème de béryls' » - Jurisource - le 5 mai, 2023;
  - 15) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'L'aristocratique célibataire' » - Jurisource - le 8 mai, 2023;
  - 16) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'Le pouce de l'ingénieur' » - Jurisource - le 8 mai, 2023;
  - 17) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'La maison vide' » - Jurisource – le 24 mai 2023;
  - 18) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'L'Entrepreneur de Norwood' » - Jurisource, le 29 mai 2023;
  - 19) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'Les danseurs' » - Jurisource - le 30 mai 2023;

---

20) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'L'École du Prieuré' » - Jurisource - le 13 juin 2023;

21) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements qu'Émile Zola nous livre au moyen du roman La Fortune des Rougon » - Jurisource - le 19 juin 2023 et

22) « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements qu'Albert Camus nous livre au moyen du roman L'étranger.